

1 ASSISTANT SERVICE PNEUMOLOGIE

Expériences et compétences acquises

Diplôme en médecine

Année saine D23

Compétences professionnelles acquises de fait de l'exercice médical général par le service (20 ans)

Expériences plus spécifiques en stratégie thérapeutique ou stratégie ou endoscopie interventionnelle

obtenu et maintenu en poste)

Service maladies des VIE

Compétences relationnelles et savoir-être pour l'intégration dans l'équipe

Fonctions et missions exercées

Participation à l'ensemble des activités de service y compris la permanence des soins

L'activité pour être dirigée sur structures médicales de la Nouvelle-Calédonie et en particulier dans le Centre Hospitalier local.

Conditions de candidature

Conditions générales: les candidats au poste d'assistant doivent:

1. Être de nationalité française, sous réserve des engagements exceptionnels pour la France et applicables en Nouvelle-Calédonie, ou être ressortissant de l'un des États membres de la communauté européenne ou d'Andorre
2. Remplir les conditions requises pour l'exercice de la profession de médecin, de pharmacien ou de chirurgien-dentiste en Nouvelle-Calédonie
3. Ne pas être fait l'objet d'une condamnation comportant privation des droits civiques
4. Être en possession régulière au regard des lois sur le recrutement de l'armée et sur le service national
5. Remplir les conditions d'aptitude physique et mentale pour l'exercice des fonctions hospitalières prévues
6. Être jugé à même de résider provisoirement à proximité de l'établissement ou à l'étranger, sauf dispenses temporaires médicales accordées par le Médecin Inspecteur Territorial de la Santé pour les étrangers établies à la demande

Les intéressés ne peuvent faire acte de candidature que sur les postes précisés dans le diplôme ou la spécialité correspondant à leurs diplômes.